

Questions?

 www.farys.be/fr/contactez-nous
www.farys.be/myfarys

 078 35 35 99
lu - ve: 8h - 18h

Pannes d'eau?

 078 35 35 88
24 heures / 24, 7 jours / 7

KLANTNAAM
Klantstraat 1
9000 Gent

Gent, le 8 octobre 2023

Mise en demeure non recommandée - numéro de client 10.000.000

Cher client

Nous avons constaté que vous n'avez pas répondu à notre rappel/nos rappels de paiement. C'est pourquoi vous recevez cette mise en demeure.
Le montant échu s'élève désormais à € 692,00 au total.

Informations de paiement

Montant échu	€ 692,00
Compte numéro	BE61 0910 1709 0217
BIC	GKCCBEBB
Nom & adresse	Farys Stropstraat 1 9000 Gent
Communication structurée	+++000/0000/00000+++

Vous trouverez plus de détails dans l'aperçu ci-joint de votre compte client.

Pourquoi est-ce que nous vous facturons des frais administratifs?

Vous n'avez pas payé (intégralement) le montant dû après notre rappel/nos rappels de paiement. C'est pourquoi nous vous facturons un frais de € 10,00.

Que devez-vous faire?

Payez le montant total (voir les informations de paiement ci-dessus) encore aujourd'hui. Vous éviterez ainsi une mise en demeure recommandée, avec la facturation de frais supplémentaires.

Utilisez le numéro de compte et la communication structurée que vous trouverez dans l'encadré ci-dessus (Informations de paiement).

Que se passe-t-il si vous ne payez pas dans les délais ou si vous ne payez pas intégralement?

Vous recevrez une mise en demeure recommandée. Nous facturons une indemnité (égaux à 10 % du montant de la facture) et des intérêts de retard, à compter de la date de la mise en demeure recommandée.

Dans certains cas, nous transmettons votre dossier à une agence de recouvrement, qui facture également des frais supplémentaires.

Que se passe-t-il si vous n'avez pas payé (en totalité) après tous les rappels de paiement et les mises en demeure?



S'il y a des personnes domiciliées (personnes légalement enregistrées) à l'adresse de livraison:

- il y aura un recouvrement judiciaire de la dette impayée (par l'intermédiaire d'un avocat et d'un huissier de justice), ou
- votre dossier sera transféré à la Commission Consultative Locale (CCL) du CPAS de votre commune. La CCL peut décider, entre autres, de limiter considérablement l'approvisionnement en eau potable ou de l'arrêter complètement.

S'il n'y a pas de personnes domiciliées à l'adresse de livraison, nous procéderons au recouvrement judiciaire et/ou à la résiliation de la livraison d'eau.

Tous les frais encourus vous seront facturés.

Avez-vous des difficultés de paiement?

Vous avez différentes options pour effectuer un arrangement de paiement:

- Demandez un plan de paiement à notre service clientèle via:
 - i MyFarys (www.farys.be/myfarys);
 - i notre site web (www.farys.be/fr/form/plan-de-paiement);
 - i le numéro de téléphone 078 35 35 99.
- Demandez au CPAS de votre commune ou à une institution agréée en médiation de dettes d'élaborer un plan de paiement.

Avez-vous payé entre-temps?

Réglez également les frais administratifs. Ils restent imputables puisque vous avez payé le montant dû trop tard.

Avez-vous des questions?

Consultez l'aperçu pratique de vos factures et de votre solde impayé sur MyFarys (www.farys.be/myfarys).

Contactez notre service clientèle via:

- notre site web www.farys.be/fr/contactez-nous;
- 078 35 35 99 (disponible tous les jours ouvrables de 8 h à 18 h).

Sincères salutations



Marleen Porto-Carrero
directeur général

APERÇU DU COMPTE CLIENT *

Numéro de client : 10.000.000

Numéro de compte de contrat : 20.000.000

Nom de client : KLANTNAAM

Aperçu des montants impayés au 8 octobre 2023 :

Adresse de livraison : Cliëntstraat 1, 9000 Gent

Numéro de contrat	N° de facture	Date de facture	Date d'échéance	Montant	Montant dû	Montant échu
40000000	1.000.000.000	30/12/2022	17/01/2023	682,00	682,00	682,00

Autres postes ouverts

Description	Référence	Date du document	Date d'échéance	Montant	Montant dû	Montant échu
Frais administr.		06/05/2023	06/05/2023	10,00	10,00	10,00

Total	692,00	692,00
--------------	---------------	---------------

* Que montre l'aperçu ci-dessus?

Ce sont les montants impayés pour le numéro de compte de contrat 20.000.000. Si vous avez plusieurs numéros de compte de contrat, vous recevrez un aperçu des montants impayés par numéro de compte de contrat.¹

L'aperçu fait une distinction entre :

- Montant dû : le montant total qui n'a pas encore été payé.
- Montant échu : le montant qui n'a pas été payé à temps et pour lequel le délai de paiement a expiré.

Dans l'encadré de la première page (Informations de paiement), vous ne trouverez que le montant échu.

Cependant, nous vous demandons de payer tous les montants impayés avant la date d'échéance. Lorsque vous effectuez votre paiement, indiquez votre numéro de compte de contrat 20.000.000 en référence.

Vous avez d'autres factures impayées pour le numéro de compte de contrat susmentionné qui ne sont pas incluses dans cet aperçu. Contactez notre service clientèle via www.farys.be/fr/contactez-nous ou au numéro 078 35 35 99.

Nous ne facturons pas de frais administratifs et de dommages et intérêts aux clients protégés, conformément au Règlement général de vente d'eau (article 27/3, 5°).

¹ Les montants impayés de plus de 36 mois ne sont pas mentionnés dans cet aperçu, mais restent dus intégralement.